

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 8 (1962)

Heft: 3

Rubrik: Suisses de France : à l'écoute!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUISSES DE FRANCE

★
A L'ÉCOUTE !
★

Aix-les-Bains - Chambéry

Le 10 février dernier, les Suisses de Savoie ont appris avec consternation la mort, survenue après une courte maladie, de M. Hermann Vogel, leur président central, administrateur de Société, organisateur-conseil, correspondant de la Chambre de Commerce suisse.

M. Vogel est parti dans la plénitude de sa belle intelligence, terrassé par un mal qui a pu avoir raison de sa résistance et de sa volonté de vivre pour les siens.

Par le décès de cet éminent compatriote, les colonies suisses de Savoie perdent un guide exceptionnel, qui a su conquérir l'estime des Autorités françaises. Son grand patriottisme lui a également valu la considération des Autorités de son pays et la reconnaissance de tous ses compatriotes, qui garderont longtemps le souvenir du dévouement qu'il leur a toujours manifesté.

M. Wyler, Consul de Suisse à Annecy, les présidents des Sociétés suisses de Savoie et de Haute-Savoie, l'accompagnèrent à sa dernière demeure. De nombreux compatriotes et amis français tenaient également à lui rendre leur dernier hommage.

L'Union suisse de Savoie et les Sociétés de Haute-Savoie présentent à son épouse éploquée, à son fils plongé dans une inconsolable affliction, les condoléances et leurs sentiments émus.

BÔNE

Ouverture d'une Agence Consulaire de Suisse

Une Agence consulaire de Suisse a été récemment créée à Bône, pour les départements de Bône, Constantine et Batna.

La gestion de cette agence, qui dépend directement du Consulat général de Suisse à Alger, a été confiée à M. Emile Poggi, de Genève, directeur régional de la Société algéronaphte, à Bône, à qui le titre personnel de Vice-Consul vient d'être conféré.

A cette occasion, M. Voirier, Consul général de Suisse à Alger, a effectué, en compagnie de M. Poggi, du 21 au 25 janvier, une tournée dans la région.

A Constantine, MM. Voirier et Poggi ont été reçus, le 21 janvier, par M. Prod'hom, président, et les membres de la Société helvétique, au cours d'une sympathique réunion.

M. Prod'hom remercie M. le Consul général de sa visite et félicite M. Poggi de sa nomination. Il termina en exprimant les regrets de la colonie suisse à la nouvelle du prochain départ de M. Voirier, et lui souhaita santé et réussite dans son nouveau poste.

Après les visites officielles aux autorités civiles et militaires de Constantine, MM. Voirier et Poggi se rendirent à Bône.

Le 23 janvier, en présence de la presque totalité des Suisses établis à Bône, eut lieu la cérémonie d'inauguration de la nouvelle Agence consulaire, au domicile de M. Poggi.

Le drapeau fédéral fut arboré pour la première fois et reçut la bénédiction de notre compatriote genevois, M. le Curé Charles Comte.

Au cours de l'apéritif qui suivit, d'aimables paroles furent échangées entre M. le Consul général Voirier et M. Poggi, qui, tous deux, exprimèrent le vœu que les tragiques événements qui se déroulent en Algérie prennent fin rapidement et que nos Confédérés établis dans ce pays n'aient pas à en souffrir.

Les visites officielles rendues le 26 janvier aux autorités civiles et militaires de Bône, M. Voirier reprit l'avion pour Alger le 25 au matin.

PARIS

SOIREE-CONCERT DE L'UNION CHORALE SUISSE DE PARIS DU 10 FEVRIER

Tous les ans, à la même époque, l'Union Chorale Suisse de Paris nous invite cordialement à assister à sa grande manifestation. Nous avons été particulièrement gâtés cette fois-ci. En effet, les nombreuses productions musicales et sportives qui

composaient le programme de cette belle fête étaient non seulement bien choisies, mais aussi, est c'est là l'essentiel, fort bien exécutées.

Quel dynamisme, cet Orchestre Trio 54 venu spécialement de Fribourg ! Si les musiciens étaient peu nombreux, ils se donnaient à plein sous la conduite de leur chef, M. Philippon, grâce à une instrumentation moderne, judicieuse et harmonieuse. Ils ont amplement mérité les applaudissements nourris. Remarquons aussi avec quelle finesse Mlle Gilberte Philippon a interprété son solo de piano !

Mais tout le mérite va d'abord à l'Union Chorale Suisse elle-même. Les chants choisis étaient parfaitement mis au point sous l'excellente direction de M. Hornung ; de l'avis unanime de nombreux spectateurs qualifiés, reconnaissent que l'Union Chorale Suisse a fait de sérieux et louables progrès. Nos sincères félicitations ! Et quel régal pour les yeux, ces jolis costumes qui ne pouvaient qu'accentuer le charme de ces dames.

Quant aux jodels, ils sont toujours écoutés avec joie ; leurs jodels et aussi, il faut le dire, leurs splendides costumes appenzellois, produisent toujours un petit choc de nostalgie dans nos coeurs.

Les jeux sportifs des sections féminines et masculines de nos amis gymnastes étaient intercalés avec une parfaite harmonie dans le programme et lui donnaient un divertissement très réussi. Faut-il admirer les mouvements pleins de grâce des jolies filles d'Eve ou donner la préférence aux sauts et voltiges audacieux des vigoureux garçons...

Disons aussi que la présentation des divers numéros du programme était elle aussi déjà un succès et unanimement apprécié, car l'ami Rogius ne se contentait pas d'annoncer simplement le déroulement des phases du spectacle, non, il participait lui-même au programme en amusant le public par ses interventions comiques et fort bien réussies.

Bravo également pour l'illusionniste Jackilson. Ces tours de prestidigitation étaient pleins de malice et d'humour ; nous curions bien voulu percer les secrets de son art.

Ceci dit, je suis heureux, en tant que Président de l'Harmonie Suisse de Paris, de présenter mes cordiales et vives félicitations à mes amis de l'Union Chorale Suisse.

W.-F. MARTI.